



ALBANIE



SOUTH-EASTERN EUROPE
HEALTH NETWORK

**DÉCLARATION CONJOINTE DES MINISTRES DE LA SANTÉ DES ÉTATS
MEMBRES DU RÉSEAU-SANTÉ DE L'EUROPE DU SUD-EST
À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EUROPÉENNE
DE L'OMS SUR L'ADOPTION D'UNE PERSPECTIVE PORTANT SUR
TOUTE LA DURÉE DE LA VIE DANS LE CONTEXTE DE SANTÉ 2020**

Original : anglais

Doc. n°: 01

Version : 05.10.2015

Minsk, octobre 2015

**Déclaration conjointe effectuée au nom du Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est
à l'occasion de la Conférence ministérielle européenne de l'OMS
sur l'adoption d'une perspective portant sur toute la durée de la vie
dans le contexte de Santé 2020**

Minsk (Biélarus), 21 et 22 octobre 2015

Monsieur le président, Madame la directrice régionale,
Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

Au nom des neuf États membres du Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine¹, Bulgarie, État d'Israël, Monténégro, République de Macédoine, République de Moldova, Roumanie et Serbie), nous tenons à féliciter le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe pour ses efforts continus dans la lutte contre les maladies non transmissibles et son soutien infaillible aux États membres à cet égard, dans la mesure où ces maladies constituent l'un des principaux défis auxquels sont aujourd'hui confrontés non seulement les pays développés mais aussi, et de plus en plus, les pays en développement. Même si le grand nombre de facteurs en jeu, allant de la génétique au mode de vie, en passant par l'instruction en santé et le surtraitement médical, rendent cette tâche particulièrement ambitieuse et difficile, dans son ampleur comme dans sa portée, et comme le laisse entendre le thème principal de la conférence « agir ensemble », le déploiement d'efforts conjoints a permis d'accomplir d'importants progrès. Les résultats obtenus et les enseignements tirés peuvent en outre servir d'excellent exemple et de source de motivation pour la poursuite des activités menées dans ce domaine.

Grâce à l'engagement politique des États membres, le Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est a pris des mesures en vue d'adopter et d'appliquer les approches pangouvernementales et pansociétales aux niveaux sous-régional et national, comme en témoignent ses efforts en vue d'élaborer la Stratégie 2020 pour l'Europe du Sud-Est : des emplois et la prospérité dans une perspective européenne. Celle-ci reconnaît que **la santé constitue un élément essentiel et un facteur de la croissance inclusive**, et a ouvert la voie à la formulation de plans d'action nationaux, à la prise

¹ Dans le présent document, le ministre des Affaires civiles représente, au nom des autorités sanitaires de Bosnie-Herzégovine, le ministère des Affaires civiles de Bosnie-Herzégovine, le ministère de la Santé de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, le ministère de la Santé et de la Protection sociale de la Republika Srpska et le Département de la santé et à d'autres services du District de Brcko de Bosnie-Herzégovine

d'initiatives phares au niveau bisectoriel et à l'application du cadre politique Santé 2020 dans les pays d'Europe du Sud-Est. En outre, au cours de l'année écoulée, les ministres de la Santé des États membres du Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est se sont réunis à deux reprises pour procéder à un échange de points de vue, de données d'expérience et d'enseignements tirés **concernant les grandes priorités communes des membres du Réseau en rapport avec les réformes des systèmes de santé et des services de santé publique** menées en cette période de restrictions budgétaires. Ils ont également convenu d'actions conjointes aux niveaux régional et national² **en vue d'assurer la couverture sanitaire universelle, de lutter contre les maladies non transmissibles, de renforcer les ressources humaines dans le secteur de la santé et de coordonner le soutien transfrontalier lors des crises de santé publique**, autant d'initiatives qui exigent, et en font aussi une condition préalable, l'adoption de **l'approche pangouvernementale**, ainsi que le **renforcement des partenariats existants pour la santé et l'investissement dans de nouveaux partenariats de ce genre**, sur la base de programmes de travail compatibles et faisant l'objet d'un commun accord dans l'intérêt de nos populations. L'adoption des déclarations de Skopje et de Belgrade à ce sujet témoigne de notre engagement sans faille à relever les défis de la société moderne, la lutte contre les maladies non transmissibles en étant l'une des principales composantes.

Avec le soutien du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et d'autres organisations internationales, notamment le Conseil de coopération régionale et l'Instrument d'assistance technique et d'échange d'informations de la Commission européenne, le Réseau **favorise la coopération sous-régionale** grâce à la collaboration et aux meilleures pratiques **en vue de maintenir et d'améliorer l'accès de tous les citoyens aux services de santé publique et de soins de santé et ce, à toutes les étapes de l'existence**. Le Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est intègre et utilise les compétences sous-régionales aux niveaux national et interpays moyennant ses centres régionaux de développement sanitaire, dans la mesure où ceux-ci sont devenus des institutions clés en leur qualité de centres d'excellence en Europe du Sud-Est dans des domaines tels que la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles, la surveillance des maladies transmissibles, la santé mentale et les ressources humaines pour la santé. Par conséquent, nous constatons déjà des progrès substantiels en matière de coopération dans les domaines susmentionnés, et c'est précisément grâce à ces centres que les États membres du Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est et leurs populations bénéficient de la promotion et de la protection de la santé, des interventions menées face aux dangers pour la santé et de la prévention des maladies. À cet égard, il convient notamment de mentionner le programme d'échanges de connaissances en matière de transplantation d'organes, les centres communautaires de santé mentale, etc.

Les efforts que nous déployons en 2015 concernent de près plusieurs problèmes en suspens en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles, comme la réduction de la consommation excessive de sel, l'harmonisation des indicateurs et le suivi des systèmes d'information sanitaire afin de mieux servir les politiques et les services de lutte contre ces maladies, notamment les questions d'inégalités et de déterminants sociaux de la santé. Il s'agit là d'une mission à la fois importante et ambitieuse, et nous comptons énormément sur le soutien renforcé du Bureau régional à cette fin.

² En référence au secteur de la santé de la Bosnie-Herzégovine, le terme « national » englobe toutes les communautés de Bosnie-Herzégovine, avec leurs compétences et juridictions définies légalement, et représentées par les autorités sanitaires de la Bosnie-Herzégovine, qui comprennent le ministère des Affaires civiles de Bosnie-Herzégovine, le ministère de la Santé de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, le ministère de la Santé et de la Protection sociale de la Republika Srpska et le Département de la santé et d'autres services du District de Brcko de Bosnie-Herzégovine.

Le thème principal de cette conférence ministérielle est l'adoption d'une perspective portant sur toute la durée de la vie envers la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles et ce, en vertu de l'une des principales orientations du cadre politique Santé 2020, notamment les actions intersectorielles visant à améliorer la santé et le bien-être. Le Réseau reconnaît la nécessité d'une telle approche, et engage ses pays membres à l'adopter aux niveaux national et sous-régional. Les actions intersectorielles menées dans le cadre de la stratégie de croissance 2020 pour l'Europe du Sud-Est constituent un exemple à cet égard : notre Réseau, en tant que chef de file de la dimension santé, encourage activement la collaboration avec d'autres secteurs, tels que l'agriculture ou l'environnement, une initiative qui de toute évidence prend en charge la santé à toutes les étapes de la vie. Nous prions le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe de nous fournir son leadership et son assistance techniques à cet égard, sachant que nous avons mis en œuvre des activités et des projets conjoints sur certains de ces thèmes annexes avec l'aide de la Norvège. Le centre régional de développement sanitaire chargé de la lutte contre les maladies non transmissibles de Podgorica (Monténégro) en sera le principal coordinateur. À la fin de l'année, un autre centre régional de développement sanitaire doit être inauguré en Roumanie sur la santé des femmes et des enfants. Il bénéficiera du soutien de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour la population, et peut jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la Déclaration de Minsk que nous allons adopter.

Par l'intermédiaire de notre Réseau, en sa qualité de partenariat reconnu dans le domaine de la santé publique, nous aimerions exprimer nos sincères félicitations à cette conférence, ainsi que notre engagement et notre soutien les plus profonds envers les politiques et l'activité de la directrice régionale et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, dans le contexte des actuels événements et défis mondiaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux, s'agissant de susciter l'interaction entre le secteur de la santé et d'autres secteurs dans la poursuite des efforts de lutte contre les épidémies modernes de maladies non transmissibles et la recherche d'une meilleure santé pour tous.

Nous vous remercions très cordialement.